

| | | | |
|----|---|---|---|
| N° | 1 | 1 | 9 |
|----|---|---|---|

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE.**

| | |
|--------------------------|---|
| OBJET : | L'an deux mil sept Le vendredi 30 mars à 10 h, les membres du conseil d'administration légalement convoqués se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. SENEAL. |
| - Etude migrants | Etaient présents : MM. AUBRY, BIGNON, DUHAMEL, GARRAUD, LOTTIN, MAQUET, PECQUERY, SENEAL. Absents excusés : MM. ARCILLON, COET, JUMEL, LACHEREZ, LOIN MAUGEZ. |
| DATE DE LA CONVOCATION : | - Etude migrants M. SENEAL rappelle que l'Institution a reçu à la mi-février les avant-projets détaillés (APD) sur les ouvrages concernés par l'étude. Les projets ont fait l'objet de remarques de la part du CSP Eu, de la DIREN Haute-Normandie et de l'Institution Bresle avant d'être renvoyés au bureau d'études STUCKY mi mars. Les remarques devront être prises en compte par STUCKY lequel prévoit ainsi l'achèvement des APD (partie 1 de l'étude) pour le mois de mai. Ces derniers projettent également de rendre en même temps les parties 2, 3 et 4, achevant ainsi lors d'un unique comité de pilotage, l'ensemble de l'étude migrants. Ce comité de pilotage serait prévu courant mai juste avant l'expiration du délai de l'étude prévue pour fin mai (avenant n°4). |
| NOMBRE DE DELEGUES : | |
| En exercice | 14 |
| Présents | 8 |
| Votants | 9 |
| | M. SENEAL propose qu'en cas de dépassement de ce délai et compte tenu de la fin, proche, de l'étude, une nouvelle prorogation au délai soit envisagée. <i>Le conseil d'administration donne son accord de principe sur la signature d'un nouvel avenant prolongeant de 5 mois l'étude avec mise en place de pénalités de retard dans le cas où l'étude ne serait pas achevée après cette date.</i> |

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Francis SENEAL